

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot. Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 90-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

La Révolution et la Natalité

Les sottises attaques des Royalistes

Il est tombé par terre : C'est la faute à Voltaire ! Le nez dans le ruisseau : C'est la faute à Rousseau !

Voltaire et Rousseau, et la Révolution française, leur fille à tous les deux, sont coupables de bien d'accuses méfaits, ou, du moins, on les en accuse.

On assure notamment que c'est leur faute si la France n'est pas plus peuplée.

Voilà, du moins, ce qu'affirment doctoralement les babouins du roy, qui ont coutume de voir dans la Révolution et dans l'esprit du 18^e siècle la cause directe de tous nos maux.

On admet comme vérités également peu contestables :

1^o Que la population française est en décroissance ;

2^o Que cette crise tient au régime successoral institué par la Révolution française et inspiré des principes de Rousseau.

La plupart des gens qui pleurent sur la dépopulation, se gardent d'attribuer la gravité de la crise, en jetant dans la circulation quelques paroles de jumeaux ; mais tous se flattent de pouvoir arrêter net cette dégradation et provoquer une rapide multiplication des naissances.

Il suffirait, disent-ils, que le législateur, faisant œuvre contre-révolutionnaire, réformât notre régime successoral pour rétablir l'égalité.

Or il est étonnant faux que la population française diminue, et que la crise de la natalité dont souffre la France, soit une conséquence des réformes révolutionnaires.

C'est ce qu'établit, en un livre documenté, qui repose des tirades creuses et vaines du monde troupeau des sociologues royalistes, un économiste sérieux et savant, M. René Worms, (*Natalité et régime successoral*, librairie Payot).

Le nombre des Français ne diminue pas, — sauf depuis la guerre. Au contraire. Le dernier recensement (mars 1914) attribue à la France 39 millions 600 mille habitants, chiffre que nous n'avons encore jamais atteint. Et les recensements antérieurs (à l'exception de celui qui suivit la guerre de 1870) ont tous établi que le nombre des Français n'a pas cessé de s'élever de cinq ans en cinq ans.

Voilà donc un malheur que les royalistes et autres mélancoliques disent être le fait de la République, et qui n'est imputable ni au régime, ni à qui ce soit, puisque c'est un malheur purement imaginaire.

Ce dont les Français peuvent s'inquiéter, c'est de la crise de la natalité, dont le pays souffre vraiment. Le nombre des habitants de la France augmente chaque année, mais il augmente très peu, trop peu, et la légère augmentation que l'on constate tous les cinq ans n'est due qu'à l'immigration.

Quant aux naissances, leur nombre diminue.

De 1801 à 1810, il y avait trente-trois naissances par mille habitants.

Dans la période 1901-1910, la proportion est tombée à vingt ; en 1914, à dix-huit (elle est de 31 en Allemagne et de 26 en Angleterre).

Il ne naît donc plus autant d'enfants en France que dans les autres pays. Les familles françaises sont de moins en moins prolifiques ; un nombre toujours grandissant de mariages restent stériles.

Pourquoi ? Question capitale, car découvrir la cause, c'est découvrir aussi le remède.

Cause et remède, les royalistes et les gens auxquels ils font prendre pour des vérités sociales leurs balivernes de songes-creux n'attendant que le connaitre. C'est d'une vieille badaine d'économiste, Le Play, qu'ils les ont appris.

S'il nait moins d'enfants en France, c'est, disent-ils, parce que la législation révolutionnaire, inspirée du principe de l'égalité, oblige les parents à partager également leurs biens entre tous leurs enfants, sans en avantager un au détriment des autres. Voilà la cause du mal.

Le remède, c'est la réforme du Code, la suppression de l'obligation instituée par la Révolution ; il faut rendre au père de famille la liberté de disposer de ses biens comme il veut, le droit de tester à sa fantaisie.

C'est le 7 mars 1793, six semaines après l'exécution du roi Louis XVI, que la Convention supprima la liberté testamentaire ; elle interdisait aux pères de famille de disposer à leur gré de leurs biens ; elle consacrait l'égalité de tous les enfants devant l'héritage de leurs parents.

C'est là, pour Le Play et les nigards qui sont ses disciples d'aujourd'hui, la grande faute, la cause de ce malheur public : la crise de la natalité.

Or les royalistes s'emparent sur leurs propres fêches.

Le Play ignorait, et ses disciples aussi, mais les vrais historiens savent que le principe de l'égalité des enfants devant l'héritage de leurs parents n'est pas une invention des Conventionnels. C'est la règle éternelle, depuis longtemps, dans la pratique du droit coutumier français, pour tout ce qui n'était pas succession nobiliaire.

Cette date du 7 mars 1793, dans laquelle

le Le Play et sa séquelle de cancrelats voient le début de la crise, ne signifie donc pas grand chose. Le principe dont la Convention faisait une règle obligatoire, toutes les familles françaises hormis les aristocrates, l'appliquaient depuis bien des années.

La Convention consacrait des usages anciens.

La sordide ignorance des royalistes et de Le Play, leur fait donc commettre une erreur capitale.

Cette erreur a des conséquences.

Le régime du partage égal était ancien. On l'observait donc sous l'ancien régime, à une époque où l'on ne parlait pas de crise de natalité, en des temps où de nombreux moutards poulaient chaque maison. Ce n'est donc pas l'obligation du partage qui a incité les gens à limiter volontairement le nombre de leurs enfants.

Autre remarque qui rend plus monstrueuse encore l'erreur sur laquelle Le Play et ses disciples, les grimauds du roy, et les naïfs républicains, leurs dupes, s'appuient quand ils prétendent conjurer la crise de la natalité en détruisant la législation successoriale de la Révolution :

Si c'était cette fameuse loi du 7 mars 1793 qui avait, en imposant l'égalité, provoqué la diminution du nombre des naissances, cette diminution aurait été immédiate et uniforme.

Or, c'est d'année en année que les naissances sont devenues de plus en plus rares. Et la date fatale du 7 mars 1793 ne coïncide ni avec les premières diminutions du nombre des naissances, ni avec une accélération de la décroissance.

La diminution a été progressive. D'année en année, la baisse des chiffres devenait plus sérieuse ; la baisse continue, et continuera à s'aggraver. C'est donc qu'elle est déterminée par une cause qui agit de plus en plus. Ce n'est pas le cas de la loi révolutionnaire, qui fut atténuée par Napoléon, et, depuis, n'a pas changé.

Le Code civil, d'autre part, est appliqué avec la même rigueur dans toute la France. La diminution des naissances, si elle était provoquée par le Code civil, devrait donc être la même dans toutes les provinces. Or, il y a des départements où les naissances ont diminué considérablement, et d'autres où leur nombre n'a guère changé. Ce n'est donc pas la même influence qui s'exerce. Ce n'est donc pas le Code civil qui provoque la diminution ; il la provoquerait partout.

Ce n'est qu'en étendant ainsi les sottises sur les erreurs que les cuistres du roy, élèves de Le Play, ont réussi à se donner l'air d'avoir établi de prétendus méfaits des principes révolutionnaires et de la législation qui s'en inspire.

Il faut d'écouter ces prophètes du passé, il faut s'attacher à maintenir et à développer l'œuvre de la Révolution, plus belle et plus utile que jamais.

Georges CLAIRES.

En Grèce

TOUJOURS ?

Salonique, 6 avril. — Les esprits sont toujours très irrités en Grèce. Les influences allemandes, l'exaspération des partis royalistes devant la confiance des vénéziéristes que la révolution russe a encouragée, les conséquences de plus en plus graves du blocus ont créé une situation très troublée qui pourrait se dénouer brusquement dans de fâcheuses conditions. Ce n'est pas sans inquiétude que l'on attend la célébration de la fête nationale samedi prochain, des incidents sont à craindre.

LE GOUVERNEMENT DU PEUPLE

Melbourne, 5 avril. — M. Hughes a renouvelé l'assurance que le gouvernement ne tentera pas de faire adopter la conscription obligatoire au cours de la prochaine législature. Si le salut du pays exigeait semblable mesure, elle serait soumise au verdict du peuple par voie de référendum. Par contre, un vibrant appel sera adressé au pays pour les enrôlements volontaires. (Radio.)

LA CRISE des saintes huiles

Impossible d'administrer la confirmation

Le clergé allemand souffre cruellement de la guerre, et si les curés français étaient logés à la même enseigne, et traités de la même façon, on se demande quels cris de douleur ils pousseraient, eux qui trouvent déjà à se plaindre de notre gouvernement, pourtant si débonnaire.

Très charitablement, nous avons déjà enregistré une de leurs doléances. Tandis que la *Savoyarde* et ses consœurs, si l'on peut ainsi nommer les cloches des autres paroisses, continuent à empisonner les malheureux laborieuses et les solides reposantes des Parisiens catholiques ou parpaillots, le gouvernement des Hohenzollern, que toute la calotte envie, a fait depuis longtemps enlever les cloches des moindres chapelles d'Allemagne et les fidèles manquent régulièrement les offices, auxquels ils ne sont plus conviés légalement.

Mais ce n'est encore rien. Voici qui est bien pire.

Washington, 6 avril. — La Chambre américaine des représentants a voté la motion en faveur de la guerre. (Officiel.)

LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Washington, 5 avril. — Malgré les efforts des obstructionnistes le parti de l'intervention a gagné de plus en plus de terrain au cours des débats. D'aujourd'hui, tout paraît de penser que la Chambre des représentants émettra à une très grosse majorité un vote favorable à la déclaration de guerre.

Ce vote est attendu ce soir vers minuit. (Radio.)

L'ARMÉE

New-York, 6 avril. — Ce matin, le projet de loi établissant le service militaire obligatoire sera déposé au Congrès par le War Office, aussitôt la guerre définitivement votée. Le projet de loi appellera sous les drapeaux tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-quatre ans, ce qui, d'après la statistique officielle, représenterait un contingent de près de six millions d'hommes. De larges exemptions réduiront ce chiffre. Tous les hommes mariés, tous les hommes employés actuellement dans l'industrie de la guerre, et tous ceux physiquement incapables, seront exemptés du service.

Malgré ces exemptions, le nombre des citoyens appelés, d'après le *Times*, dépassera trois millions d'hommes.

La première armée de cinq cent mille hommes sera choisie par vote de tirage au sort ou tout autre moyen parmi ces trois millions d'appelés.

LES VOLONTAIRES

New-York, 6 avril. — Deux à trois milliers de volontaires se sont déjà présentés pour contracter un engagement dans les escadilles d'aviation américaines qui serviront en France. Parmi ces volontaires figure le fils unique du ministre de l'Intérieur, M. Lane. L'escadille Lafayette, qui est un franc-maçon sera autorisée désormais à porter les couleurs américaines.

L'OPINION RUSSE

Pétrograd, 5 avril. — La nouvelle de l'intervention américaine a produit une impression très forte en faveur de la guerre dans les sphères politiques.

Le comité des députés militaires qui se trouvait en séance à la Douma, lorsque la déclaration de guerre fut connue l'accueillit par des hurrahs enthousiastes.

M. Mikouloff saisit aussitôt la parole pour faire ressortir combien l'entrée en ligne de ce nouvel allié atteste le sens moral et libéral de cette guerre. Il termina sa harangue par ces mots : « Dans les conditions présentes, il me paraît plus clair que jamais que nous ne devons terminer cette guerre que par la victoire. »

Dans le même sens, on a donné lecture de deux télégrammes que MM. Leurs et Bernard Shaw adressaient à la Douma, et par lesquels ils priaient leurs amis russes de sacrifier leurs intérêts de parti, comme les Américains se disposent à sacrifier leurs biens et leur vie, à la juste lutte contre le despotisme allemand. Des applaudissements enthousiastes saluèrent cette lecture.

COMMUNIQUÉS

97^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Sur le front de la Somme à l'Oise, la lutte d'artillerie s'est maintenue assez vive pendant la nuit. Une contre-attaque allemande, exécutée après un bombardement violent sur nos positions au nord de la ferme de la Folie, a été arrêtée net par nos troupes de barrage. Rencontres de patrouilles à la cote 146 (nord-est de La Folie) et dans la région de Beator (ouest de La Folie).

Au sud de l'Oise, nous avons réalisé des progrès sérieux au nord de Landécourt. Pas de changement entre l'Ailette et l'Aisne.

Au nord-ouest de Reims, nos contre-attaques à la grenade nous ont permis de progresser et de récupérer de nouveaux éléments de tranchées.

Gannonade intermittente sur le reste du front.

BULG. 6 avril. — On mande de Sofia :

Le prince Frédéric-Christian de Saxe, second fils du roi de Saxe, est arrivé à Sofia, venant de Constantinople. Il a été reçu à la gare par le prince Cyrille qui l'a conduit au Palais Royal, où il sera l'hôte du tsar Ferdinand. (Havas.)

L'AVANCE ANGLAISE EN SYRIE

Rome, 6 avril. — On a ici la plus grande confiance dans les opérations militaires des Anglais sur le front d'Egypte. On prévoit pour Pâques l'occupation par nos alliés de Jérusalem, où les prêtres chrétiens de tous les rites pourraient célébrer la fête de la résurrection. (Information.)

EN RUSSIE

Les Suites de la Révolution

Pétrograd, 5 avril. — D'après la *Novoje Vremya* le général Alexieff a déclaré à maintes reprises que l'ex-impératrice agissait secrètement et qu'elle intervenait constamment dans les affaires de l'Etat.

Toutes les fois qu'elle venait au grand palais elle demandait à son poste.

« Les ministres intègres et honnêtes étaient réduits à l'impuissance et devaient abandonner le pouvoir. »

Le général assure que lui-même, aurait donné sa démission si la guerre ne l'avait pas forcé à demeurer à son poste.

Sturmer n'aurait qu'un rêve, c'était de conclure une alliance avec les Allemands.

Par ailleurs, la nomination de Protopopoff à la présidence du Conseil fut un véritable coup de massue pour le général que cette nouvelle rendit sérieusement malade. (L'Information.)

LES FUNERAILLES DES VICTIMES DE LA REVOLUTION

Pétrograd, 5 avril. — Aujourd'hui a commencé le défilé des processions funéraires portant les cercueils des victimes de la révolution. Tout le personnel des usines, des ateliers, les établissements scolaires, la garnison, participent à la cérémonie.

Les cortèges défilent dans un ordre parfait en chantant l'hymne traditionnel consacré

ALEA JACTA EST!...

La Chambre des Représentants

A VOTÉ LA GUERRE

La même ardeur règne dans le peuple. Chaque jour, des soldats demandent à être envoyés au front. Des artilleurs se sont présentés aujourd'hui à M. Rodzianko, exprimant au nom de leurs camarades le vœu de partir aux tranchées et lui demandant de l'appuyer de son influence. — (Radio.)

DES DISCOURS

Le Parlement a manifesté solennellement l'enthousiasme qu'a provoqué chez lui la résolution du président Wilson.

Il y eut, au Palais-Bourbon et au Luxembourg, des discours.

Après l'admirable message de M. Wilson, si magnifiquement républicain d'un bout à l'autre, il devenait difficile d'exprimer avec éclat les vérités essentielles.

Le plus habile était de citer M. Wilson, de redire ce qu'il a dit.

C'est ce qu'a fait M. Alexandre Ribot, qui sut choisir, entre les plus nobles pensées esquissées par M. Wilson au nom de l'Amérique, celle qui suscitera le plus d'enthousiasme :

« L'Amérique, s'écria M. Ribot, déclare en même temps qu'elle ne combattra pas pour des intérêts, qu'elle ne veut ni conquête, ni compensation, qu'elle entend seulement aider à la victoire de la cause du droit et de la liberté. »

Déparé par quelques cris de haine qui ne

semblent pas s'accorder avec la majesté des circonstances, le discours de M. Paul Deschanel vaut par une affirmation courageuse :

« A l'heure où, comme aux temps héroïques de la guerre de l'Indépendance, les Américains vont combattre avec nous, répétions-le une fois encore : nous ne voulons empêcher personne de vivre, de travailler, de commercer librement... »

C'est le plus bel hommage que les Français puissent rendre au président Wilson que celui qui consiste à s'effirmer, autant qu'il l'est lui-même, intrinsèquement en ce qui concerne le droit, décidés à le faire respecter, même au profit de l'adversaire.

Gardons-nous, en passant au Sénat, de faire fi du discours de son président, le républicain ferme et clairvoyant qu'est M. Antonin Dubost.

M. Antonin Dubost fut seul à faire entrevoir une conséquence nécessaire de l'intervention américaine qui est de celles qui donnent tout son prix à cette intervention.

M. Dubost s'écria :

« Honneur au nouveau juge qui demeurera placé à la haute cour de justice de l'humanité... »

L'Amérique prenant part à la guerre c'est en effet, M. Wilson représenté aux conférences pour la paix. La présence de ce homme juste, ou de ses délégués, est une garantie : le droit aura des défenseurs.

A BATONS ROMPUS

J'ai toujours éprouvé un plaisir charmant à me promener avec un enfant.

D'abord, cela me permet de pratiquer la « footing » que me recommandent le docteur et que m'intéressent mes rhumatismes.

Ensuite, je ne sais rien de plus cocasse que les réflexions d'un bambin sur toute chose aperçue :

— Dis, Monsieur Badin, pourquoi qu'il est tordu comme ça, cet arbre là ?... C'est peut-être parce qu'il a eu des crises de nerfs !

Je souris, j'approuve, et, plus loin, sa curiosité est à nouveau mise en éveil par un oiseau qui chante, par un piéton pressé ou par une fleur qui grolotte sous le vent.

D'autre part, si cet âge est sans pitié, comme dit le bon Lafontaine, il est en revanche d'une logique déconcertante qui met mon maigre savoir à l'épreuve.

— Dis, Monsieur Badin, pourquoi la dame elle porte son petit bébé ?

— Parce qu'elle n'a pas de voiture.

— Pourquoi elle n'a pas de voiture ?

— Parce qu'elle n'a pas d'argent.

— Pourquoi elle n'a pas d'argent ?

Je me tais. La demande ne comporte pas de réponse.

Avec la guerre, ses questions se sont encore multipliées. Tout d'abord, j'ai connu par lui la rumeur publique. Il était comme l'écho de tous les commentaires, de tous les lieux communs, de tous les refrains prozodés.

Il m'interrogeait sur Turpin, sur les Allemands, qu'il appelle « Bosses », sur les espions et surtout sur les militaires. Il est à remarquer, en effet, que les militaires ont toujours intéressé les enfants.

J'étais obligé de savoir à quelle arme appartenait celui-ci, de quel pays celui-là était originaire. Mes renseignements cherchés à être exacts et je confondais les Serbes et les Russes, les Anglais et les Belges, les aviateurs et les artilleurs avec une légèreté que m'eût enviée un capitaine d'habillement.

Certains fois même, ses demandes me plongeaient dans l'embarras. Ma science était impuissante à satisfaire sa curiosité d'enfant réalistes fort mari pendant quelques minutes. Alors, je cherchais à l'éblouir par mes connaissances en lui donnant des renseignements qu'il ne sollicitait pas. J'obtinais de la sorte une petite revanche intime qui me remontait au moins dans mon estime, sinon dans la sienne.

C'est ainsi que l'autre jour, nous nous promenaient tous deux au Bois de Boulogne. Il m'avait interrogé sur maints sujets et mes réponses, ce jour-là, avaient été plus pitoyables encore que de coutume.

Je cherchais le moyen de modifier l'impression d'ignorance que j'avais pu faire naître chez mon jeune ami.

Tout à coup passe une voiture automobile qui emmène un voyageur notoire :

— Sais-tu, dis-je au bambin, qui est dans cette voiture ?

— Non !

— Eh bien, c'est le général Joffre !

— Le général Joffre.

Je triomphais déjà, lorsque :

— Monsieur BADIN.

PROCHAINEMENT :

CE QUE J'AI VU DANS LES REGIONS « RECUPEREES » par notre collaborateur Jean GOLDSKY

Monsieur BADIN.

Au Jour le Jour

Halte-horaire

A une auditrice de la Société des conférences du boulevard Saint-Germain.

Sur la route qui coupait les plaines blanches, le bataillon était la proie du vent et du gel. Relevé. Nous avions connu, quelques jours avant, les boyaux-rivières où l'on enfonçait jusqu'à mi-cuisse. La souffrance changeait de mode.

Pourquoi pensai-je alors à ces quelques lignes lues dans un journal : « A la Société des Conférences, Bd Saint-Germain, M. Louis Barthou traitera : Le soldat Français ? Oui, pourquoi ce souvenir, cependant qu'une rafale nous courrait tout ? L'imaginaire la réunion. Ou plutôt, l'imaginaire les divins effluves du catéchisme... »

— Ne souriez pas, baronne ! Nous sommes très primitifs. Nous sommes si éloignés, si gérés du moribond intellectualisme ! Nous sommes les braves polins qui tournons gâtivement nos casques dans nos doigts lorsque nous rendons visite à nos merraines, et qui parlons un savoureux langage : « Pinard, bouffarde, gnolle, barde, distribution... »

No souriez donc pas. Comme nous avions écrit à A. une pause, nous nous assimes dans le fossé qui bordait la route. Nous nous couchions presque sur la glace pour offrir moins de prise au vent. Et c'est là que je songeai au calorifère de la Société des Conférences. Cela, comme on songe à Dieu.

Je me vis assis dans la salle du boulevard Saint-Germain. Une chaude vague, puissante et douce, m'emportait. Et je murmurai : « Plus haut, plus haut ! »

Il y avait, sur une estrade, un petit homme à binocle. Il parlait. Des bravos se propageaient. Mais ma vague était plus forte...

... Un coup de sifflet cassa net ce rêve. Le bataillon repartait. Que n'étais-vous là, baronne, à nous regarder défilier ? Vous eussiez vu le soldat Français, le soldat du Droit, de la Civilisation, etc... »

Vous auriez lu sur nos visages la décevante acceptation.

Vendredi Saint

Notre confrère La Griffe rappelle fort justement les dimers gras de l'avant-guerre :

« Il y a quinze et seize ans, aux heures tumultueuses où la République, régénérée par l'affaire Dreyfus, livrait la bataille suprême à la coalition cléricalo-nationaliste, nous avions costume d'organiser de grandes banquets le Vendredi Saint ; ils furent présidés tour à tour par Charbonnel, Henry Bérenger, Urban Gohier, Gustave Hubbard, Gustave Téry, Charles Debierre, etc... Ces agapes fraternelles avaient un certain retentissement dans toute la chrétienté. Il faudrait, après la guerre, les recommencer et les multiplier. »

Mais verrons-nous encore Urban Gohier présider ?

Du danger

AVEC LES NOIRS

Le 3^e conseil de guerre va avoir à juger prochainement, pour meurtre, un tirailleur sénégalais, Massamba-Wadde.

Wadde, envoyé en convalescence dans le Midi, fut confié avec quelques-uns de ses camarades à la garde du sergent blanc Carré. Le 9 novembre 1918, la petite troupe venant du front se dirigeant vers Fréjus, échoua dans une salle d'attente de la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Vers 4 heures du matin, le chef de gare attiré par un bruit de lutte pénétra dans la salle et y trouva Massamba-Wadde qui venait d'enfoncer sa baïonnette dans le poitrine du sergent et dormi et avait blessé deux soldats qui tentaient de le maîtriser.

Il paraît résulter, tant de l'instruction que d'un rapport du docteur Vallon, que le sergent Carré avait déclaré, en manière de

partir « couper cabèches aux Boches », s'imaginant qu'il s'agit non de couper les cabèches du Boche, mais la leur... bien que Massamba-Wadde est encore persuadé que sa victime voulait lui faire un mauvais parti. « Avant que le sergent me tue, j'ai voulu le tuer ». Massamba sera défendu par M^e Lotvel.

Mesures économiques

Liberté de circulation pour les pommes de terre : suppression de la taxe pour le beurre et les fromages dont les prix vont monter instantanément, ce qui les fera sortir de leur cachette ; charbon pour les travaux, telles sont les dernières nouvelles économiques.

Espérons, espérons encore, qu'elles apporteront quelque soulagement aux crises beurrières et charbonnières. Quant aux pommes de terre, hélas ! leur circulation n'en procurera pas une de plus et ne donnera pas goût meilleur à celles qui sont gelées, et il y en a un certain stock.

Réunions et Communiqués

SYNDICATS
Cheminots (Paris-Nord, section technique, employés). — Commission d'études et de délégation, 18 h. 15, boulevard Barbès, 77.

PARTI SOCIALISTE
15^e Section. — A 20 h. 30, permanence Levasseur, 230, rue Lecourbe, C. 6^e.

12^e. Grand-Carré. — A 20 h. 30, 43, rue de Maistre.

18^e. Clignancourt. — A 20 h. 30, 7, rue de Tréteigne. Causerie : questions d'ordre économique.

Nogent-sur-Marne. — A 21 heures, 69, Grand-Rue.

Folles nouvelles parlementaires. — Le Groupe parlementaire de l'alimentation vient de désigner, comme président, M. Puché, en remplacement de M. Desplas, ministre des travaux publics.

La Foire aux Jambons

Le préfet de police a accordé une prolongation de 48 heures à la Foire aux Jambons qui, ainsi, ne prendra fin que le 7, ce qui permettra aux intéressés exploitants de compenser jusqu'à samedi la vente qui fut contrariée par une température inclemente.

Dernières Dépêches

EN AUTRICHE-HONGRIE

LES DIFFICULTÉS INTÉRIEURES

Zurich, 6 avril. — Les nouvelles d'Autriche qui parviennent ici montrent la situation sous un jour pessimiste.

En Hongrie, le gouvernement du comte Tisza semble devoir s'écrouler sous le poids des scandales qui ont atteint plusieurs députés de la majorité.

Dans le reste de l'empire les querelles ne sont pas moins vives : les nationalités slaves protestent de plus en plus vivement contre les projets qui tendent à donner aux Allemands la haute main dans les affaires du pays. Aussi demandent-elles le renouveau de la Chambre malgré toutes les mesures à l'aide desquelles leurs adversaires comptent étouffer leurs revendications et leurs plaintes : par exemple la réforme du règlement permettant d'exclure des séances les députés qui refusent de se soumettre devant les volontés du président et du gouvernement.

Il est à noter que les socialistes semblent vouloir maintenant se ranger du côté de l'opposition. Il faut voir là l'influence de la révolution russe qui a suscité sur différents points de la monarchie des mouvements populaires. Les socialistes sont aussi guidés dans leur conduite présente par le mécontentement qui règne parmi le peuple fatigué de la guerre. — (L'Information).

ACCORD ÉCONOMIQUE AUSTRO-HONGROIS

Genève, 6 avril. — La Munchener Ausburger Abend-Zeitung annonce que le ministère de concentration hongroise entrera en fonctions dans une huitaine de jours.

D'autre part, d'après le même journal, l'opposition aurait pu faire aboutir son point de vue, c'est-à-dire que l'accord économique entre la Hongrie et l'Autriche serait provisoire et prendrait fin avec la guerre. — (Information).

DESORDRES EN ALLEMAGNE ?

Rome, 6 avril. — Les journaux socialistes allemands confirment que de nouveaux et graves désordres se sont produits, ces temps derniers, à Dusseldorf et à Leipzig. — (Information).

La Durée de la Guerre ET LA TRÉSORERIE

La fin de la guerre ajoutera une date glorieuse à notre histoire et laissera le monde au seuil d'une vie nouvelle. Nouvelle au point de vue des sentiments individuels et des tendances générales, elle ne le sera pas moins dans le domaine économique. Chacun de nous devra se tenir prêt à déployer le maximum d'activité productive et à tirer de toutes ses ressources le meilleur rendement. Nous ne connaissons ni le jour, ni l'heure de ce renouveau ; mais nous pouvons dès à présent le préparer et faire fructifier nos épargnes tout en les maintenant disponibles pour entrer en ligne dès la reprise des affaires.

C'est dans ce but que beaucoup d'industries et de maisons de commerce accumulent aujourd'hui de fortes réserves sous la forme aisément mobilisable de valeurs du Trésor. L'intérêt qu'elles en retirent dépasse souvent 5 % et elles en répartissent les bénéfices de telle sorte que des sommes liquides leur soient remboursées chaque mois.

Ces combinaisons se trouvent facilitées par la variété des valeurs que le Trésor met à la portée du public : Bons de la Défense Nationale à 3 mois, 6 mois et 1 an ; obligations du nouveau type remboursables à des échéances mensuelles comprises entre 1 an et 5 ans ; Obligations anciennes remboursables entre 1920 et 1925.

AVIS à la Clientèle

LA SOCIÉTÉ

NESTLÉ

(Lait condensé et Farine lactée)

en raison de l'affluence des demandes, et au regret de ne pouvoir exécuter toutes les commandes.

Les Planches

BOHOS

Les obsèques de M. Maurice Charlot, ancien directeur du théâtre du Palais-Royal et secrétaire de l'Association des directeurs de théâtre de Paris, auront lieu samedi 7 courant, à midi précis, à l'église Sainte-Marie des Batignolles. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Ouen. Parisien. De la part de Mme Maurice Charlot, Aimée Samuël, MM. André et Jean Charlot et Mlle Jeanne Charlot.

M. Alphonse Franci, vice-président, prie MM. les directeurs, membres de l'Association, de se réunir après-demain dimanche, à 5 heures, au théâtre Edouard-VII, en assemblée générale extraordinaire. Ordre du jour : Choix du successeur du regretté Maurice Charlot. Questions diverses.

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — Relâche.
OPERA-COMIQUE. — Relâche.
COMÉDIE-FRANÇAISE. — Relâche.
ODÉON. — Relâche.
THÉÂTRE ANTOINE. — 8 h. 15, Monsieur De...
RENAISSANCE. — Relâche.
ATHÉNÉE. — Relâche.
SCALA. — 8 h. 15, L'Amant de...
CHATELET. — Relâche.
GYMNASÉ. — Relâche.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 20, Madame et son...
BOUFFES-PARIISIENS. — 8 h. 30, Jean de La Fontaine.
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30, Le Baiser...
THÉÂTRE MICHEL. — 8 h. 45, Carmélite.
THÉÂTRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, Gaspard à Paris.
CAPUCINES. — 8 h. 30, Où ça va-t-il ?
CLUNY. — 8 h. 45, La Marraïne de Charley.
APOLLO. — Relâche.
ALBERT I^{er}. — 8 h. 30, La Souris.
IMPERIAL. — 8 h. 30, Petite Rose ; Le Gentil-homme pauvre, etc...

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergeres.
MAYOL CHANTE CHEZ LUI, TOUT LES SOIRS.
OLYMPIA. — 8 h. 30, Music-hall.

Aux Écoutes

Sur la vitre d'un de ces wagons du métro, qui ont ceci de remarquable, qu'instituteurs pour les voyageurs chargés de colis, on n'y trouve que des gens qui ne portent rien, l'avis suivant est affiché. Cet avis est copié à la machine à écrire et se trouve ainsi conçu :

« Mesdames, qui ne voulez pas mettre des protégés-poinés à vos épingles à chapeaux, lisez cette lettre, que vient de recevoir la compagnie :

« Monsieur le directeur,

« Un de mes employés, réformé, médaillé militaire, deux citations, qui a reçu dix-neuf blessures à la guerre et entre autres, subi la perte d'un œil, a manqué, ce matin, d'avoir l'œil qui reste crevé dans le mètre par une épingle à chapeau... »

Suit un appel aux femmes qui se soucient peu d'obérer les gens, appel renforcé de toutes les pénalités nécessaires. Fut-il donc, mesdames, pour le voisin, pitiful civil et non orné de deux citations, de dix-neuf blessures et de la Croix de guerre.

Réjouissons-nous, la crise du charbon ne va pas tarder à être conjurée. On a trouvé le moyen de faire pousser le précieux combustible comme des choux et des patates. Les plantations ont dû être faites dans le plus grand mystère.

Discrettement, en effet, un journal de Rouen nous apprend que « de nombreux procès-verbaux ont été dressés contre des femmes et des enfants qui faisaient la récolte du charbon sur les rives de la Seine... »

Une maison qui fabrique des ceintures fait sa réclame sous ce titre charmant : « Pour celles qui se dévouent. »

Celles-là, entendez les infirmières, doivent porter la ceinture X... Si vous êtes douées d'ailleurs, vous bénéficiez d'une sensible réduction de prix.

Franc-Maçonnerie

Après avoir entendu la conférence de M. Hilkovic, ancien député au Parlement croate, sur le procès Banayulak, de nombreux franc-maçons réunis au Grand-Orient, sous la présidence de notre éminent collaborateur M. Charles Debierre, sénateur du Nord, ont voté un ordre du jour exprimant leur sympathie aux Slaves, Austro-Hongrois, Serbes, Grecs et Roumains dont l'unique crime, disent-ils, est leur patriotisme et leur fervente sympathie pour la cause de la France et de ses alliés qui est la leur.

Le suprême Conseil de l'Ordre maçonnique international, le Droit Humain, a adressé à M. Rodzianko, président de la Douma, le télégramme suivant :

« La Maçonnerie Universelle mixte, le Droit Humain, accueille avec joie l'entrée de la grande nation russe parmi les peuples libres, adhérents à la Douma et au Gouvernement national, expression de la volonté populaire, l'assurance de ses sympathies les plus vives... »

Solidarité

La Société de secours aux réfugiés politiques de Russie donnera dimanche, dans la salle Hoche, 9, avenue Hoche, à 2 h. 30, un concert au profit de ses membres nécessiteux, pour leur faciliter le retour en Russie.

URODONAL

Rhumatismes, Goutte, Gravelle. Le flacon en 1/200. — Labor. 4, Rue Valenciennes, Paris.

L'IMPUISSANCE VAINCUE

La Virilité sans cesse renouvelée PAR LES PILULES SANYS (Voir demain aux annonces)

Aux Ouvriers

MONTBURS & AJUSTEURS SONT DEMANDES CHEZ AKOUN, 22, rue Garnier, à Neuilly.

SIMPLES EXTRAITS DE L'HISTOIRE Les Rois Leurs Crimes

En 1790, le pouvoir monarchique et l'état républicain furent représentés à Londres par une danse tout à fait neuve. On voyait d'abord un roi qui, après un entrechat, donnait un grand coup de pied dans le derrière de son premier ministre, celui-ci le redonnait à un second, le second à un troisième et enfin celui qui recevait le dernier coup figurait, par son gros derrière, la nation qui ne se vengeait sur personne. Le gouvernement républicain était figuré par une danse ronde où chacun donnait et recevait également.

Il ne faut qu'ouvrir nos annales, bien écrites par des moines ou des historographes, pour voir, malgré ces panégyriques, qu'aucune histoire ne présente une plus longue suite de mauvais rois. L'énumération en serait trop fastidieuse. Ne remontons qu'à Philippe-le-Bel.

Philippe-le-Bel, faussaire, faux-monnaieur, insatiable d'argent et de pouvoir, tyran ; il embastilla, malgré la foi donnée, le comte de Flandre et son fils ; il altéra la fabrication de monnaie ; il s'arrogea le droit de la battre exclusivement ; le premier, il osa créer des pairs ; il récompensa ceux des templiers qui s'étaient dignes de mille morts, et il fait périr dans les flammes, ceux qui persistent à se dire innocents et qui lui

demandent la preuve de leurs crimes. Il n'y eut jamais un auto-dafé plus abominable. Son avarice déshonora la noblesse en la rendant vénale. Il vexa les banquiers et les marchands en mille manières. Point de milieu pour les riches : ou il leur vend la noblesse, ou il les livre à la justice ; ils seront nobles ou scélérats. Il ne cesse de pressurer le peuple et élève à quatre mille marks les revenus du fisc, qui n'alliaient sous Philippe-Auguste qu'à trois mille six cents.

Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long et Charles-le-Bel, ses trois fils, se succèdent sur son trône et se montrent héritiers de sa cupidité. Ils continuent de vendre la noblesse et la magistrature ; achèvent d'enlever à tous les seigneurs le droit de battre monnaie, s'efforcent de mettre des impôts de leur seule autorité, et cimentent de leur mieux le despotisme. Il est difficile de dire, de ces trois princes indignes des regards de la postérité, lequel fut le plus intéressé, le plus médiocre, et fit le moins de bien à la France. Leur ouvrage célèbre ne vengea pas la nation, qu'il fit rire, et la mort de la femme de Louis-le-Hutin, étranglée avec un linceul, le supplice affreux de Philippe et Gauthier de Lamoignon, le procès de Mahaut d'Artois, prouvent que l'injustice et la cruauté, chez ces despotes, allaient de pair avec l'ava-

rice. Un trait dépeint ces règnes. Dans les instructions aux commissaires envoyés dans les provinces, pas un mot pour le bien public. On y parle que de la manière dont ils doivent s'y prendre pour attraper de l'argent.

Philippe de Valois. Sans forme de procès, il fait assassiner, par le bourreau, quatorze gentilshommes bretons. Il les avait priés à la noce de son fils ? Voilà le tyran ; et voici le faux-monnaieur : « Faites, dit-il aux officiers de la Monnaie, en son ordonnance de 1350, alloyer par les marchands et les changeurs, le billon à deux deniers six grains de loi, afin qu'ils ne s'aperçoivent de l'aloi, et défense aux tailleurs de relever ce fait. Faites-le tenir secret et jurer sur le saint Evangile ». Un particulier, pour tel méfait, traita la Grève, ayant écrit sur le dos, avec ce mot : escrot. Mais on ne peut déshonorer les lis et le manteau royal d'une pareille épigraphie. Nos historiens se contentent de dire que Philippe VII fut ingrat, violent et publicain insatiable.

Jean. Tout le monde connaît le mot du roi Jean : « Si la foi était exilée de la terre, elle devrait se retrouver dans la bouche d'un roi de France ». Admirez cette foi. Jamais on ne vit pareille mutation dans les monnaies. « Faites ouvrir les royaux, disait-il, es coins de fer précédents. Afin qu'on ne s'aperçoive pas de l'abaissement, dites-leur bien qu'ils auront soixante-deux desdits écous au marc ». Telle est cette foi si vantée ! Et voilà ce prince vu du côté favorable. Travillée de mille maux sous tous ces règnes et conduite à deux doigts de sa perte, par l'expérience et la majorité du roi Jean, la France reçoit quelque soulagement de Charles V. C'est un malade qui reprend un peu de ses forces.

Convalescence de courte durée ! le règne de Charles VI, un des plus désastreux, n'est pour elle qu'une longue agonie. Ce n'est point Charles-le-Bienaimé qui pourrait faire aimer la monarchie. A ses côtés, Isabelle de Bavière, mère dénaturée, s'applique à rendre le trône odieux.

Les plaies que cette étrangère avait faites à l'Etat, deux Françaises, Agnès et la Pucelle, aident à les fermer. Mais les plaies faites à la liberté ne cessent de saigner. Charles VII se sert des besoins du royaume pour mettre des impositions sans le consentement des états généraux : « Et à ceci, dit Commines, consentirent, moyennant certaines pensions ces seigneurs qui s'obstinent aujourd'hui à demander le veto, sous prétexte qu'ils sont incorruptibles. C'est Charles VII qui porta le coup mortel à la liberté, en créant des troupes réglées et perpétuelles et la France épuisée alors par les guerres et l'anarchie, ne put lui échapper qu'en tombant sous le sceptre de fer du despotisme. »

Louis XI, le compère du bourreau. Comme on montrait les îlots aux Spartiates, pour les détourner de la boisson, il ne faut que regarder ce prince, pour avoir la monarchie en horreur. On ne voyait, dit son apologiste Ducloux, que des gibets autour de son châteaui. A ces affreuses marques, on reconnaissait les lieux habités par le roi. Il se plaisait à construire des cages de fer, et l'on appelait les fillettes du roi, comme l'objet de ses plus tendres affections, d'énormes chaînes qu'il fit fabriquer. En faisant donner la torture aux accusés, il était caché derrière une jalouse, se défilant de la pitié des juges et même de Tristan. Il fit périr plus de quatre mille personnes par les supplices, grand nom-

bre sous ses yeux, savourant leur martyre, et presque tous, sans forme de procès. Il fit jurer, sans assistance des pairs, son cousin germain, le duc de Nemours, blâma l'indulgence des juges qui l'avaient fait sortir de sa cage pour l'interroger, voulut qu'on lui donnât la question et lorsqu'il fut décapité, qu'on plaçât ses deux fils sous l'échafaud, afin qu'ils fussent arrosés du sang de leur père. Qu'on cherche dans les fastes des Buisirs un pareil raffinement de cruauté ! Ce roi exécrable fit ensuite enfermer les jeunes princes dans des cachots pointus par le fond, afin qu'ils n'eussent pas de repos. On les en tirait deux fois par semaine pour être fustigés et de trois mois en trois mois pour leur arracher une ou deux dents. L'atné devint fou, le cadet fut assez heureux pour être délivré par la mort du tyran, et c'est de sa requête présentée en 1483 qu'on apprend le détail de tous ces faits, qu'on ne pourrait croire ni même imaginer sans une preuve si constante.

Exerçons au moins envers nos rois, la justice posthume des Egyptiens. Ce Desgrues voué à l'exécution publique, qu'est-il mis en comparaison de Louis XI ? L'intérêt en fit un scélérat : quel intérêt avait ce Tibère à se souiller de tant de barbaries ? Comme la vertu la plus pure consiste à être bon gratuitement, ainsi le monstre le plus détestable est celui qui est gratuitement méchant, comme tant de rois.

François I^{er}. Il use de la France, comme d'une terre qu'il aurait en propre. Prince inique, il fait perdre indignement le procès au connétable de Bourbon. Simoniaque, il trafique du sacerdoce avec Léon X. Hypocrite et barbare, il commande le supplice horrible de six Luthériens. Despote, il enchaîne

la liberté de la presse ; il détruit les libertés de l'Eglise gallicane. Insolent et haughty, il menace les pontifes de la loi, qui résistent à ses innovations, de leur faire porter la honte à Landwey. Il érige en loi la vénalité de la magistrature ; ce qui est, comme si, dans un navire, on faisait quelqu'un pilote ou matelot pour son argent. Il insulte à la nation, en lui donnant pour juge le dernier enchérisseur ; et comme Caligula, il fait un cheval consul, avec cette différence qu'il n'était que consul honoraire, au lieu que nos magistrats jugent. Il accorde la mort de Semblençay, innocent à la demande de Louise de Savoie et la vie de Saint-Vallier, coupable, à la prostitution de sa fille. Il met la France au bord du précipice par son imprévoyance, il la ruine par ses prodigalités, il la corrompt par ses scandales. Je serais savant en chronologie, si des poètes avaient gravé dans ma mémoire toutes les époques aussi faconquement que sa mort par cette épitaphe :

Le roi François est mort à Rambouillet De la... qu'il avait Un mil cinq cent quarant sept (A suivre). Gamille DESMOULINS.

Le BONNET ROUGE est à la disposition de tous les groupes politiques, républicains, des syndicats, des coopératives, pour publier leurs convocations, le résumé de leurs travaux, et tout ce qui peut contribuer à intensifier leur action.

Le gérant : Léon BAYLE.

Imprimerie spéciale du BONNET ROUGE, 10, r. N.-D. des Victoires, Paris (2^e).

Demandez Partout pour vos Chaussures le Cirage Crème LA GRANDE Marque Nationale Française. 81, Grande-Rue, MONTROUGE (Seine)